

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	12 (1867)
Heft:	20
Artikel:	Quelques réflexions sur l'organisation de l'armée Suédoise : présentées aux amis de la patrie
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-331431

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 20.

Lausanne, le 19 Octobre 1867.

XII^e Année.

SOMMAIRE. — Quelques réflexions sur l'organisation de l'armée suédoise présentées aux amis de la patrie par C. — Chronique.

SUPPLÉMENT. — REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — L'artillerie rayée dans la guerre de Bohême. — Le Gatling Battery Gun ou mitrailleuse.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ORGANISATION DE L'ARMÉE SUÉDOISE

présentées aux amis de la patrie
par
C. (¹)

L'armée suédoise est sans contredit une des plus riches en gloire et en brillantes traditions. Son grand roi Gustave-Adolphe fut par elle le héros de la guerre de Trente-ans, l'arbitre, un moment, de l'Allemagne, le créateur de l'art militaire moderne, le chef de l'école illustre qui aboutit à Turenne et à Frédéric-le-Grand. La Suède eut encore en un autre souverain, en Charles XI, un puissant organisateur et réformateur politique et militaire; et elle produisit, dans la personne de l'héroïque Charles XII, le plus intrépide et le plus entreprenant des capitaines, sinon le plus sage des rois. Enfin, dans l'histoire plus récente, lors de l'avénement de la nouvelle dynastie, elle a montré, par l'appel qu'elle adressa à un des meilleurs lieutenants de Napoléon, combien elle tenait à conserver au trône de Suède l'éclat et les qualités militaires qui l'avaient mis en si grand honneur dans toute l'Europe. Fidèles à ces traditions, les souverains et les princes actuels de cette nation ont voué une sérieuse application aux études et aux

(¹) 1 brochure in-8^o. Stockholm 1866.

choses militaires. Non contents de cet élégant et léger vernis qu'on donne aujourd'hui à tous les princes, pour qu'ils ne soient pas trop étrangers à leur armée, ils ont voulu marcher sur les traces de leurs dignes ancêtres, être réellement de l'armée par une connaissance approfondie de son organisme et de tous ses besoins.

Nous avons déjà dit dans de précédents numéros de cette *Revue*, quels étaient les remarquables titres à cet égard du roi Charles XV. Nous avons eu l'occasion d'exposer ses principes dirigeants sur l'art militaire en général, ainsi que sur ses diverses branches et sur ses applications en particulier; nous avons vu combien ces principes étaient sains et sûrs; nous les avons reconnus fondés sur la meilleure base et dirigés toujours vers de justes conclusions. Heureuses les armées, pensions-nous en lisant le résumé connu, dont le gouvernement sait avoir une notion aussi éclairée et aussi indépendante de tout ce qui se rapporte à elles, à leur mission, à leurs conditions de prospérité et de succès! Là au moins on ne rompra pas à chaque instant la juste mesure entre les besoins accessoires et les besoins généraux; là on ne verra pas le technisme effréné, le spécialisme exagéré, le matérialisme renforcé, absorber toutes les autres branches du militaire et dévorer le budget, comme cela se voit ailleurs! Là on ne mettra pas la nomenclature à la place du bon sens, le..... Mais nous allions nous écarter pour trop longtemps de notre sujet.

C'est de la brochure ci-dessus indiquée que nous voulons parler, et dans laquelle le roi Charles XV donne une nouvelle preuve de l'autorité scientifique avec laquelle il peut aborder et trancher les questions qui se rapportent à l'organisation des armées, à celle de la Suède plus spécialement.

La constitution militaire suédoise a un rouage tout particulier et qu'il faut connaître pour être en état d'apprécier les développements de l'écrit en question. Ce rouage, vraiment intéressant et original, est celui de l'*indelta*, ou d'armée rurale, quelque peu analogue aux corps autrichiens des confins et aux colonies militaires russes. Par son moyen le gouvernement dispose, à peu de frais proportionnellement, d'une force permanente de soldats laboureurs, qui, lorsqu'ils ne sont pas de service, peuvent rester dans leurs champs et dans leurs fermes. Cette admirable institution est un reste, ou plutôt une ingénieuse résurrection de l'ancienne organisation féodale, où le seigneur, appelé en guerre, arrivait avec sa *bannière*, c'est-à-dire avec ses hommes-liges, ses *tenanciers*, constamment à son service dans tels cas prévus. Tandis qu'ailleurs la hiérarchie féodale succomba sous les coups des troupes mercenaires royales, ou sous ceux des bourgeois, et devint, ici une armée permanente, là une milice, plus loin

un mélange des deux systèmes, en Suède l'élément féodal entra, mais en se transformant, pour une part directe dans la constitution de l'armée moderne.

Ce fut le roi Charles XI qui régla la forme nouvelle, en 1680, à l'occasion d'autres vastes remaniements politiques. Les domaines grevés de redevances militaires furent inventoriés et classés à nouveau, et cela en autant de subdivisions qu'il y avait de soldats à entretenir. Ces subdivisions furent appelées des *rotar*, et les propriétaires des rotar reçurent l'obligation et prirent l'engagement, moyennant l'exemption de quelques charges, de se soumettre à perpétuité à certaines prestations. Ils durent fournir, et ils fournissent en effet, un fantassin par rotar, auquel ils constituent une ferme, avec son chédal; ils lui donnent aussi son habillement, sa solde en temps de service, et certains secours. L'état fournit au soldat son armement et son équipement, quelques indemnités de guerre, et une petite pension d'une centaine de francs par an après 30 ans de service. L'œuvre de répartition de cette force armée s'appela *indelningswerket*, et l'armée elle-même *indelta*. Les hommes de l'*indelta* sont généralement fort heureux; le recrutement s'y fait facilement parmi les jeunes paysans. Après l'instruction des recrues les hommes se réunissent par régiment, une ou deux fois par an, pour des exercices de trois semaines.

L'*indelta* est le noyau de l'armée suédoise; elle compte environ 30 mille hommes d'infanterie, dont 18 régiments provinciaux et six corps spéciaux de grenadiers et chasseurs, et cinq mille hommes de cavalerie.

En outre il y a deux autres espèces de troupes:

a) La levée en masse, ou conscription *allmanna bewaring*, sorte de landwehr, destinée en partie à s'encadrer dans les compagnies et bataillons de l'*indelta*, en partie à former des corps à part. Le *bewaring* comprend toute la jeunesse mâle du pays, de 20 à 25 ans, en état de servir; elle se divise en cinq classes annuelles d'environ 20 mille hommes chacune, fournissant un total d'environ 100 mille hommes.

b) La garde royale ou *warfwade* est une petite armée permanente d'environ 8 mille hommes, soit deux régiments d'infanterie et deux de cavalerie, plus trois d'artillerie et 300 hommes du génie se répartissant en campagne sur tous les corps.

L'effectif total de l'armée suédoise serait donc d'environ 145 mille hommes.

Depuis quelques années il a été question d'apporter des réformes à cette organisation, et l'objet s'est trouvé en discussion dans la presse et dans les chambres. Les uns auraient voulu organiser une armée permanente comme dans maints autres pays d'Europe, avec des con-

gés plus ou moins étendus, et une réserve plus ou moins forte; d'autres auraient voulu adopter l'idée, mise aujourd'hui à la mode par maints orateurs, de n'avoir qu'une armée de milices. C'est dans ces circonstances et au milieu des propositions diverses que le roi Charles XV a pris lui-même la parole par la brochure que nous désirons faire connaître en substance à nos lecteurs. Outre les instructifs renseignements qu'elle donne sur l'intéressante armée suédoise, elle renferme aussi d'excellentes vues générales et d'utiles recommandations s'appliquant à toutes les armées.

« On a pu voir pendant ces dernières années, dit l'auguste écrivain, un petit Etat abandonné à ses propres forces, inondé par les armées de deux puissances de premier rang, lesquelles ont failli, en agissant de la sorte, renverser l'équilibre de toute l'Europe.

« Ce petit Etat n'a pu être sauvé, il n'a pas été secouru par ceux dont il aurait pu attendre un secours efficace. Cependant sa situation géographique aurait dû évoquer, en sa faveur, l'intérêt commun, ou du moins celui des puissances de premier rang, qui prétendent à la domination des mers. Le sort du Danemark qui nous offre ce spectacle tragique, ne peut donc que faire réfléchir tous les gouvernements. La vieille maxime suivant laquelle : « Il est bon de se reposer sur autrui, mais mieux vaut encore se reposer sur soi-même, » cette maxime exprime un principe dont on ne devrait jamais s'écartier. Toutefois, on ne pourra le suivre, à moins que les forces militaires de l'Etat ne soient convenablement disposées, et que leur organisation ne soit la meilleure et la plus économique possible. Mais, dans de telles circonstances, il faut que « l'économie » reste au second rang, car le développement individuel du soldat et le perfectionnement croissant du matériel exigent de l'argent.

« De nos jours, les préjugés sont appelés à disparaître, autant dans le monde politique que dans le monde militaire. Nous avons vu que le Danemark, bien qu'il fût en possession de tous les moyens essentiels pour l'arrangement convenable du service de la guerre, n'était pas arrivé, pendant le temps de paix, à une organisation telle que la guerre pouvait la requérir. L'armée danoise combattit avec courage et persévérance ; elle ne pouvait lutter victorieusement contre la supériorité du nombre, mais à coup sûr, elle aurait pu faire subir de plus grandes pertes à l'ennemi, si les différentes parties constitutantes de cette armée eussent été d'avance mieux formées et mieux amalgamées.

« A ce sujet, je citerai un seul fait pour appuyer ce dont je compte parler plus tard. En temps de paix, l'armée danoise n'avait pas de classification en régiments, ce qui pourtant forme l'unité dans une brigade, tout en soudant, pour ainsi dire, les différents chainons des subdivisions nécessaires, en un ensemble, en une masse compacte. C'est ainsi que par la coopération de plusieurs membres se propage cet esprit militaire qui peut se conserver sain et vigoureux pendant les temps de paix, mais qui paraît dans tout son noble éclat au temps des guerres, lorsqu'un soldat partage avec une joyeuse assurance le sort de son camarade. Les Danois n'ont pu méconnaître l'avantage que procure cette classification, et, conséquemment, dès

le commencement de la guerre, ils ont organisé leurs régiments. Mais, outre qu'il est toujours périlleux de s'occuper d'organisation peu de temps avant que la guerre n'éclate, il n'était pas possible de remédier convenablement aux lacunes provenant d'une réorganisation si tardive. Avec les officiers et les soldats d'un *seul* bataillon, on en forma *deux*, naturellement en y ajoutant une foule indisciplinée, et l'on peut se figurer aisément combien une pareille combinaison était superficielle. En ce qui concernait les commandants, on suppléa à l'insuffisance de leur nombre par des officiers de la réserve (c'était ainsi qu'on les appelait). Il est facile de concevoir que ces officiers, malgré toute leur bonne volonté, devaient néanmoins être peu au courant de la manière d'agir à l'égard de ces troupes. Ils ne pouvaient en général prétendre inspirer aux soldats le même degré de confiance que ceux-ci ressentent pour celui qui leur est connu par sa capacité, et qui connaît lui-même celle du soldat. On combla les vides des rangs au moyen de soldats de réserve qui, il est vrai, appartenaient à des classes annuelles, mieux exercées que les conscrits suédois, mais dont les exercices de guerre avaient eu lieu tant d'années auparavant, que bon nombre d'entre eux ne pouvaient être considérés que comme des recrues, en ce qui concernait leur degré d'instruction. La totalité des forces de l'armée s'accrut de cette manière au point d'atteindre le double de son contingent et même au-delà. Les forces du bataillon s'élevèrent à 800 et même jusqu'à 1000 hommes, masse trop grande et trop embarrassante pour former la principale subdivision de tactique de toute l'armée, d'autant plus que ce gros chiffre était le résultat de l'intrusion dans les rangs d'une masse inexpérimentée. Par ces dispositions, le développement du cadre primitif fut retardé ; et, inconveniant plus grave encore, ceux des soldats qui étaient plus expérimentés, se virent dans l'impossibilité d'acquérir rapidement la complète pratique du service militaire. Dans notre siècle, il ne suffit nullement qu'un soldat puisse « suivre le reste, » suivant l'expression reçue ; il faut encore qu'il sache bien manier ses armes et se modérer. Ce n'est qu'en agissant de la sorte qu'il se concilie la confiance de ses commandants. Il est certain que le défaut de force offensive chez l'armée danoise, était en grande partie le résultat de ce que cette confiance n'exista pas. La conséquence a été qu'en occupant les retranchements préparés pour la défense, on n'a pas pu en faire la base des mouvements offensifs, l'habileté individuelle n'étant pas assez développée pour permettre au commandant de choisir les mouvements qu'il aurait jugé convenable de faire exécuter à ses troupes. De nos jours, ce n'est plus la masse d'une armée, mais bien sa puissance d'action qui sert d'échelle pour la mesure de sa capacité. Plus les rangs sont serrés et profonds, plus le feu les frappe d'une manière sérieuse, d'où il s'ensuit que l'ordre mince doit être préféré ; mais il demande aussi des soldats expérimentés, mieux disciplinés que ne le sont ceux qui font partie de la masse compacte et inintelligente. Maintenant la grande difficulté pour le commandant, est de savoir choisir une position telle en étendue que, tout en diminuant l'effet du feu ennemi, il n'affaiblisse pas la force de résistance ; mais, dans tous les cas, il sera toujours impossible de conduire une armée à l'attaque et à la victoire, tant que le commandant se verra obligé d'adapter ses mouvements, non point aux exigences du moment, mais au plus ou moins d'habileté de ses troupes.

« Le vieux dicton « man ur huse (¹) » ou armement général lors de l'invasion de l'ennemi, ne peut plus suffire à une nation, depuis que l'art de faire la guerre et le matériel militaire ont progressé, comme nous l'avons vu de nos jours. Il faut qu'elle possède une armée à elle, parfaitement équipée et prête à faire face à une guerre qui se présenterait inopinément. Cette armée devra être organisée d'avance, de manière à ce que nul élément étranger n'en détruise la force en altérant sa confiance. Mieux vaut commander des troupes moins considérables mais bien exercées, que de s'élancer à la tête de troupes novices, lesquelles feraient mauvais usage de leur force personnelle, et qui, quelque courageuses qu'elles fussent, ne sauraient rien sauver, même en tombant avec gloire. En 1848, la petite armée sarde s'avanza sur Milan et combattit victorieusement et à plusieurs reprises contre les Autrichiens. Mais l'année suivante, elle fut défaite à son tour, à Novare, bien que ses forces se fussent augmentées dans l'intervalle. Il n'en fallut pas davantage pour que la Sardaigne se trouvât sans défense. C'est pourquoi l'on s'efforce, en ce moment, de former de bons cadres en Italie, car le malheur nous ouvre les yeux sur nos fautes. Cependant il vaut toujours mieux éloigner d'avance les adversités éventuelles. Personne ne s'avisera de soutenir que, dans nos écoles, une grande quantité d'élèves pourrait être instruite à fond par un seul maître ; il faut absolument que le nombre des maîtres se trouve dans une exacte proportion avec celui des élèves, et sans un plan d'études bien réglé, rien ne peut s'effectuer. — Ces vérités qui sont incontestables dans la vie sociale, sont autorité aussi pour une armée. Une longue paix et des jours tranquilles pourront aisément égarer une nation, en l'empêchant d'entrevoir par où pèchent ses forces militaires. Réfléchissons-y donc, au milieu d'une profonde paix, et réfléchissons-y bien. Il faut du temps pour tout ; le temps est une chose qu'on n'achète pas avec de l'argent, et ce qu'on commence tard, on le finit de même.

« Pour passer de ces principes généraux, à ceux qui nous concernent spécialement, la première question qu'il nous faut aborder est bien celle-ci : *Les forces militaires de la Suède sont-elles prêtes, à tout moment, à marcher en avant pour la défense de la patrie ?* Pour ma part, je n'oserais répondre affirmativement, et plus loin, j'essaierai de donner la raison de cette opinion ; mais d'abord, je m'arrêterai un peu sur les idées fondamentales qui ont présidé à l'organisation de notre état militaire.

« L'armée de terre de la Suède se compose de deux parties principales : la partie qui se forme par enrôlement (troupes soldées) ou par répartition (troupes dont les soldats sont répartis dans les territoires qui les entretiennent), et celle qui se forme par conscription. La première peut être considérée comme le cadre. Originairement, la seconde partie avait pour but, autant de remplir les vides qui, pendant la guerre, pouvaient se faire dans les rangs de la première partie, que de renforcer les corps de celle-ci. Néanmoins, on ne tarda pas à dévier de l'idée

(¹) *Man ur huse*, ce proverbe signifie que partout où il y a un homme dans la force de l'âge, il s'empresse d'accourir, lorsqu'il apprend que la patrie est menacée par l'invasion de quelque ennemi ou par un autre danger imminent.

(*Remarque du traducteur*).

fondamentale, exprimée dans la loi sur la conscription de 1812, en s'imaginant que les cadres suédois seraient employés en campagne immédiatement, et que les forces conscrtes étaient appelées à suivre, sans retard, dès qu'elles auraient acquis l'habileté et l'organisation nécessaires. Mais cette perception de l'idée de la conscription se trouva être incomplète et défectueuse, et les militaires ne tardèrent pas à le constater. Leur manière de voir se communiqua à toute la nation, de sorte qu'on en revint bientôt à l'idée primitive et qu'on prit pour règle d'incorporer les troupes de la conscription avec le cadre, ce qui, effectivement, a eu lieu dans une certaine mesure.

« Il est facile de saisir la justesse de ce principe ; car, outre que les troupes des cadres seraient, sans contredit, trop peu nombreuses pour opposer une résistance efficace, si on les faisait ouvrir seules la campagne, chaque balle qui viendrait frapper son but, ou chaque cas fortuit de maladie, etc., ferait perdre non-seulement un bon soldat, mais encore, dans sa personne, un guide pour plusieurs autres soldats inexpérimentés. D'ailleurs, le mélange, dans les mêmes rangs, de jeunes gens avec des hommes d'un âge plus avancé, serait nécessairement d'un grand avantage ; chaque âge ayant ses qualités à soi, il est naturel que la supériorité de l'un compense les défauts de l'autre, de sorte qu'il en résulte un ensemble très satisfaisant.

« C'est en prenant pour point de départ ce principe, que les troupes de la conscription suédoise devront être incorporées davantage avec les troupes des cadres, que je parlerai séparément de chacune de ces parties constitutantes de notre armée.

I. — LES TROUPES DE CADRES PRIMITIFS.

« Il n'y a peut-être pas un seul individu qui étant suédois, de nom ou d'esprit, ne doive honorer notre système militaire de répartition, c'est-à-dire « indelningsverket », et y mettre sa confiance. Ce système profondément enraciné au cœur de la nation avec ses usages et ses habitudes, nous a fait conserver toujours des idées de vénération et de respect pour le guerrier suédois. D'autres nations nous ont envié cette organisation qui, au jour de la paix, maintient un réseau d'ordre sur tout le pays, en retenant le soldat sur son champ, dans sa cabane, en lui donnant en même temps le caractère moral de son foyer et celui de sa profession ; et qui, au moment où l'orage de la guerre éclate, l'appelle, d'une voix puissante, à la défense de sa patrie, à l'accomplissement des plus saints devoirs. Mais la force numérique des troupes de l'*indelta*, disposées selon les exigences d'il y a deux siècles, doit se trouver insuffisante aujourd'hui, puisque, par suite de l'accroissement de la population et d'améliorations dans l'art militaire, des changements ont dû se faire aussi dans cette branche. Le contingent de cette armée rurale est donc devenu trop limité pour les besoins du pays, non-seulement parce qu'il manquait de territoire pour répartir la charge de fournir des fantassins « rotering », et des cavaliers avec leur équipement « rustning », mais encore à cause de la difficulté de recruter pendant les guerres. Ces difficultés firent créer l'organisation de la conscription générale « allmänna beväringen ». L'organisation des forces, qui s'est

développée de cette manière, a dû démontrer à chacun que ces régiments de l'*indelta* (répartis), parfaitement bien disciplinés, répondront de la manière la plus satisfaisante à ce que l'on exige d'eux et à la glorieuse destination qu'on leur a désignée, à savoir, de former le cadre de nos troupes, ou le noyau de l'armée. En augmentant l'exercice, on a été à même de suivre mieux qu'autrefois le développement de l'art militaire, et c'est dans cette direction surtout qu'on peut encore s'attendre à des progrès réels, pour le cadre aussi bien que pour la conscription. Les changements partiels d'organisation qui pourront être faits dans l'armée nationale (*Indelningsverket*), sont de peu de conséquence, en comparaison de l'excellent fondement que cette institution admirable fournit pour le succès des armes suédoises. Nous les examinerons ici pendant quelques instants.

« La première objection qu'on pourrait formuler à propos de l'organisation actuelle des troupes de l'*indelta*, a rapport à leur nombre, ainsi que je viens de le faire voir. C'est une vérité reconnue et suffisamment démontrée par l'expérience qu'avec un cadre plus nombreux et exercé jusqu'à la perfection, on peut incorporer non-seulement une assez grande force des corps de la conscription, mais encore que cette incorporation se fait beaucoup plus vite et plus facilement, puisque le dernier pli dans l'éducation des nouvelles troupes n'exige que peu de temps; d'ailleurs, ces forces réunies ont plus de chances de se mesurer victorieusement avec l'ennemi, que si l'effectif du cadre était moins nombreux. Cette vérité devient plus évidente encore, si l'on remarque que les corps appelés à renforcer l'armée au moment de la guerre, se composent non-seulement du premier appel de recrues, qui doit être incorporé immédiatement dans les rangs du cadre, mais encore de fortes troupes de la réserve, troupes qui doivent être promptement exercées, pour pouvoir remplir aussitôt les lacunes qui se produisent continuellement dans une armée en campagne. Les événements contemporains ont suffisamment prouvé que la Suède est, aujourd'hui plus que par le passé, contrainte de songer à la défense du pays, exposée comme elle l'est par sa position politique, ainsi que par l'étendue de ses frontières qu'entourent de puissants voisins, avides de s'agrandir. Le témoignage de l'histoire et la sympathie toujours vibrante dans nos coeurs pour notre ancienne gloire et notre indépendance, nous conseillent donc d'essayer de trouver des ressources indispensables pour l'augmentation de la force actuelle de nos troupes de cadres, sans que le pays soit assujetti à des impôts sensiblement onéreux. Ce qu'il y a aussi d'évident, c'est que ces changements devront se faire d'une manière qui s'accorde avec le but et qui soit en rapport direct avec le reste de l'organisation militaire. Aussi ces considérations forment-elles la base du projet que je vais proposer ici.

» Si l'on veut sonder l'organisation primitive de notre *indelningsverk*, on ne tardera pas à constater que cette institution ne possède plus aujourd'hui un aussi grand nombre de troupes de cadres qu'originarialement on désirait qu'elle en renfermât. Ceci, on peut le voir tout de suite, par ce fait que, dans l'infanterie, il y a plus de deux mille quatre cents numéros toujours vacants. Les troupes de l'« *indelta* », au lieu de se voir accrues, par suite de l'augmentation de la population du pays et conformément au plan primitif, n'ont donc fait que diminuer quant au

nombre. Il est vrai que par l'institution de la conscription, l'effectif de l'armée est arrivé à plus du double de ce qu'il était autrefois. On sait que les troupes de la conscription ont pour but final de s'amalgamer avec celles du cadre ; mais , ainsi que je viens de le démontrer plus haut , à cause de la réduction qui s'est opérée dans le cadre , les troupes de celui-ci sont devenues insuffisantes pour renfermer toutes celles de la conscription. Afin d'éviter pour l'armée une atténuation trop sensible et conséquemment pernicieuse , on ne saurait augmenter l'extension au même degré que la population du pays pourrait le permettre. Il ne peut être question de renouveler tous ces numéros vacants , c'est-à-dire réformés et disposés, surtout pour ce qui concerne les tambours et musiques, puisque les rotar disposés pour ce service doivent maintenir toujours une personne en activité de service pour le numéro ainsi disposé ; sous ce point de vue , ils appartiennent au premier appel de l'*indelningsverket*. De même , on ne peut se passer d'hommes du métier, accoutumés à réparer les différentes parties du fusil ; il serait même à propos de les incorporer , au lieu de continuer à leur donner la solde , qui est levée sur les *rotar*.

» Les « volontaires , » à savoir un volontaire par chaque compagnie , pourront être conservés aussi dans leurs numéros , puisqu'ils offrent les moyens de fournir des sujets convenables pour le grade de sous-officiers. Mais , même en présumant que le personnel ci-dessus nommé continuât à jouir de la solde des simples soldats , le total de ces soldes ne monterait pas à neuf cent cinquante dans tous les corps et les régiments d'infanterie de l'*indelta*, conjointement avec les deux corps qui devraient être pourvus de troupes de cadres , ainsi que nous le démontrerons plus loin. Restent les numéros réformés *indragna* qui reviennent au fonds de solde , pour fournir aux frais des appointements dés sous-officiers , à ceux de la musique militaire , etc. Ces numéros semblent devoir au contraire être ramenés à leur destination première. Il est vrai que les crédits spéciaux relatifs à la paie que requerrait cette disposition sont extrêmement nécessaires pour l'armée , car le nombre de l' « *underbefäl* (4) » ne suffit même pas actuellement pour la mise des troupes sur le pied de guerre , et la musique militaire que l'on envisage parfois comme très superflue, constitue pourtant un moyen essentiel, soit pour faire avancer les soldats et les exalter durant le combat , soit pour les animer pendant les marches pénibles et les fatigues de la vie de campagne. La plupart des armées étrangères en possèdent dans chaque régiment , et en bien plus grand nombre que chez nous. Au reste, puisque les corps d'officiers eux-mêmes contribuent en grande partie à l'entretien des corps de musique , les dépenses de l'Etat , si on se décidait à fournir les numéros *réformés* dont je viens de parler, ne s'élèveraient pas à une forte somme. Mais l'avantage résultant de ce qu'on donnerait au cadre un renfort consistant, pour le moins, en treize cents soldats tout formés pour la guerre, serait inappréhensible en comparaison de la dépense.

» Cependant, dès qu'il est question d'une armée entière, dès qu'on désire ob-

(1) On comprend par ce collectif l'ensemble de ceux qui ont à commander avec une autorité inférieure à celle de l'officier , c'est-à-dire caporaux et toute espèce de sous-officiers.

tenir des cadres dont les forces soient l'équivalent de celles que requiert par une nécessité indispensable l'armée de la conscription , ce nombre , quelque respectable qu'il soit en lui-même , ne peut suffire. Ajoutez à cela d'autres circonstances encore , à savoir : toutes celles qui résultent des améliorations de notre temps en ce qui concerne la guerre , et notamment l'institution de corps destinés à des buts divers , ce qui jusqu'ici n'était nullement entré dans les plans de notre organisation militaire , ou n'en avait fait partie que très incomplètement.

» Dans toutes les armées étrangères on a introduit peu à peu différents éléments nouveaux , sous les noms de corps du génie , de pontonniers , de chasseurs , de tirailleurs , ainsi que d'infirmiers pour les hôpitaux . Une armée qui est sur le point de marcher au-devant d'un ennemi pourvu de toutes ces espèces de troupes , ne peut s'en passer , pas plus que de nos jours l'infanterie , munie de vieux fusils , ou l'artillerie , de canons forés à plein , n'oserait engager le combat avec une armée munie de nouvelles armes à canon rayé . — En ce qui concerne les premiers , ou les corps du génie , il y a longtemps déjà qu'on a reconnu la nécessité , aussi pour l'armée suédoise , d'établir de pareilles troupes ; on a déjà commencé à cet égard , mais , pour que nous ne nous trouvions point dans des proportions par trop désavantageuses comparativement aux adversaires contre lesquels nous pourrions être forcés de nous battre , il faudrait instituer encore quelques compagnies de sapeurs . Les deux compagnies salariées que possède actuellement le corps du génie deviendraient alors exclusivement des troupes de pontonniers ; le double but du corps serait atteint et une troupe capable serait ainsi formée plus facilement que si l'on exigeait trop d'un seul corps . Métamorphoser en sapeurs une partie de l'infanterie de l'*indelta* serait diminuer ses forces , quand , au contraire , ainsi que j'ai tâché de le démontrer plus haut , on devrait s'appliquer à augmenter cette organisation . D'autre part , dans un pays coupé et boisé , il y a une quantité d'obstacles à écarteler pour pouvoir faire avancer même les moindres corps militaires , comme par exemple des brigades et des bataillons . Il y a aussi des obstacles qu'il faut accumuler pour contrarier la marche de l'ennemi , il faut frayer des chemins pour les colonnes , jeter de petits ponts , disposer des retranchements , donner aux défilés et aux batteries de campagne un surcroît de résistance , et ainsi du reste . Il faut aussi détruire les retranchements analogues que possède l'ennemi , etc .

» A ces sortes de travaux sont destinés les charpentiers ou sapeurs qu'ont déjà nos cadres , mais dont le nombre devrait être encore augmenté , afin qu'avec leur aide on pût agir d'une manière vraiment efficace , puisque le corps royal du génie est désigné pour le gros de l'armée ou pour ses grandes parties principales (corps d'armée et divisions) comme auxiliaires pour le passage des larges courants d'eau et pour la construction des fortifications et des grands retranchements .

» De plus , les chasseurs et les tirailleurs sont devenus tellement nécessaires pour les expéditions guerrières et les batailles de nos jours , qu'on ne néglige pas impunément de façonnez , autant que possible , l'infanterie à ce genre de service militaire . On a maintenant bien plus qu'autrefois recours au combat en ordre de tirailleurs ; le service de surveillance exige plus d'attention et de pratique ; un bon tir , partant d'une grande distance et s'adressant à de petits objets , est devenu de

plus en plus indispensable, à mesure que les fusils d'infanterie se sont améliorés. Il ne faut pas craindre que le soldat de l'*indelta* ne puisse devenir un bon tirailleur et un bon chasseur. En France et dans d'autres pays, on recherche surtout pour ce but des hommes un peu plus âgés que n'en offrent ordinairement les troupes de la conscription, et l'on a réussi à les obtenir, soit en engageant des remplaçants, soit en transportant aux bataillons de chasseurs ceux qui ont déjà servi avec distinction dans les troupes de ligne. Avant toute autre chose, on doit exiger d'un bon tirailleur du calme, qualité qu'il est rare de trouver dans la jeunesse. Il faut donc choisir dans les troupes de l'*indelta* le plus grand nombre possible de tirailleurs expérimentés, puisque ceux-ci sont incontestablement de première nécessité dans une armée dont le peu de temps d'exercice ne permet pas à la majeure partie des soldats une plus grande habitude dans l'art du tir.

» Quelques changements d'organisation seraient peut-être nécessaires aussi dans les autres troupes du cadre de l'armée. Mais, pour ce qui est de la *cavalerie*, les députés de l'Etat ont déjà fait connaître leur opinion, en exposant que la meilleure manière d'obtenir le renfort jugé nécessaire serait d'augmenter la cotisation pour les vacances de chevaux de troupes dans les régiments démontés « *afsutna* ; » et d'affecter ces fonds à l'organisation d'un corps enrôlé. — Dans l'*artillerie*, au contraire, le tout pourrait vraisemblablement se borner à une autre manière de diviser les batteries, et à modifier le matériel en le réformant d'après les exigences du temps où nous vivons, ainsi qu'à tirer des forces du corps des conscrits « *allmänna beväringen* , » le renfort dont je parlerai plus loin en détail. Ces mesures, ainsi que d'autres encore, ayant rapport à l'infanterie enrôlée, sont des mesures, ou moins énergiques, ou dépendant uniquement du pouvoir exécutif du gouvernement; on peut donc les passer sous silence dans ce mémoire. Il ne peut être question d'entrer ici dans les détails qui concernent soit la composition des corps, soit les nouveaux budgets relatifs aux émoluments, soit le personnel d'officiers de la marine qui devra être diminué. C'est au gouvernement et aux députés du royaume qu'il appartient de prendre soin en commun de ce qui nous importe le plus : maintenir la paix à l'extérieur et développer nos forces à l'intérieur; c'est à eux, dis-je, qu'on peut laisser en toute sécurité le soin de décider ces questions, après que des hommes compétents dans les deux armes se seront prononcés à ce sujet.

II. — L'INSTITUTION DE LA CONSCRIPTION.

« Je passe maintenant à la conscription appelée chez nous « *allmänna beväringen*. » Elle comprend, comme nous le savons, cinq classes, composées de toute la jeunesse mâle, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de vingt-cinq. La classe annuelle, telle qu'elle existe aujourd'hui, compte ordinairement un peu plus de 20,000 hommes; le chiffre du total ferait donc 100,000. De cette somme néanmoins, il faut faire une déduction considérable, car chaque classe des années précédentes a diminué un peu, de sorte qu'on approche du nombre réel, en supposant l'effectif d'environ 80,000 hommes. Ce nombre est trop grand pour qu'il puisse être bien exercé en temps de paix et ne peut jamais, sans inconvénient, être réuni au cadre.

Il est à supposer aussi que telle n'a jamais été l'intention des législateurs. L'ancienne maxime, redevenue moderne, que chaque citoyen doit être préparé au sacrifice de sa vie pour la patrie est sublime, et c'est elle, sans doute, qui a produit un pareil chiffre. Mais, ne peut-on se sacrifier de diverses manières pour se rendre utile à la patrie commune ? — Est-ce que chaque étudiant peut se faire ecclésiastique, médecin ou fonctionnaire public ? Est-ce que chaque paysan peut être habile charpentier ? Non ; et pourtant, personne n'ose soutenir que ce soient là des citoyens inutiles. Pour moi, je crois que tout homme qui aspire à se rendre utile dans la direction vers laquelle l'entraînent ses désirs et sa capacité, présente, sur l'autel de la patrie, une belle offrande de ses forces.

« La conscription est en Suède trop grande, en effet, sous ce point de vue aussi, que ses exercices coûtent trop à l'Etat, sans produire d'équivalent en capacité réelle. D'ailleurs, la première classe est trop jeune pour qu'on puisse bien compter sur elle ; mais ce défaut dans notre loi de conscription est difficile à changer, autant à cause du pouvoir de l'habitude fortement empreint chez mes compatriotes, que par plusieurs circonstances économiques, ayant rapport à la vie de campagne. Notre « allmänna beväring » n'est pas suffisamment exercée pour se mettre en campagne, même si on l'unit étroitement à des troupes de cadres. C'est là un fait tellement avéré, que le gouvernement et les Etats du royaume ont accordé, il y a plusieurs années, le double du temps employé jusques-là pour les exercices de tous les conscrits. Il est vrai que les frais augmentèrent en proportion ; mais aussi l'on crut avoir fait un grand progrès pour l'augmentation de la capacité de l'armée. Il est certain, de même, que l'institution de la conscription s'améliora par l'effet de cette mesure ; mais n'aurait-on pas dû s'attendre à un résultat plus efficace encore, après tant de sacrifices et tant d'efforts ! — Il reste encore trop à faire, car, à moins d'accorder aux conscrits 6 ou 8 semaines de plus d'exercice, ceux-ci ne pourront être amalgamés avec les troupes de cadres de l'armée suédoise, à moins de renoncer à l'espoir d'une utilité réelle pour cette dernière. Et ce qui reste à exécuter, il faut y songer à temps, car ce n'est que quand les forces de la conscription seront d'avance complètement formées, pour être introduites dans les rangs des troupes de cadres, que la Suède pourra se dire en possession d'une armée parfaitement préparée à la défense de la patrie. Aucun ennemi ne diffère son attaque jusqu'à ce que celui qu'il est sur le point d'attaquer, se trouve prêt à le recevoir. On pourrait ajouter encore que, si c'était notre armée qui se préparât à prendre l'offensive, la conscription générale aurait l'efficacité nécessaire, car alors on n'attaquerait point avant qu'elle fût suffisamment exercée. Mais les troupes de l'*indelta*, le cadre principal de l'armée, peuvent être considérées comme bien mieux faites pour défendre le pays, par la raison que ces troupes labourent et cultivent elles-mêmes une bonne partie du sol de ce pays, et quant aux soldats de la conscription qui doivent être amalgamés avec les autres troupes, ils ne peuvent pas être appelés à faire seuls les attaques.

« Une vieille maxime dit qu'on a toujours le temps de s'armer ; mais, quoi qu'on en pense, il ne faut nullement s'y fier. Souvent il arrive qu'une guerre paraît sur le point d'éclater, sans qu'il en soit rien. Pourtant un gouvernement

prévoyant est obligé de préparer les moyens nécessaires pour un armement général, attendu que l'armée pourrait manquer de matériel et d'exercice. Des conséquences fâcheuses en résulteraient facilement, ainsi que de l'inquiétude dans le monde financier ; et par suite « dyra penningar » c'est-à-dire disette d'argent. Si, au contraire, l'Etat tient son armée toute prête en tous points, il n'a pas besoin de faire de grands sacrifices, pour des buts préparatoires ; car, dès le moment du danger s'assemblent, non des multitudes mal exercées, mais des soldats tout préparés. Or, chez nous — qui sommes Suédois ! — il faut *toujours* se trouver prêt à la défense de sa patrie ; et tant qu'on l'est, un miracle se voit souvent, c'est c'est qu'on *n'est pas attaqué*. Mais si l'honneur du pays est compromis, ou si le sentiment profond et le bien véritable de la nation exigent que l'armée apparaisse dans un moment ou dans un autre, afin de combattre pour une des grandes questions du siècle, — alors le moment est venu, et sans chercher de vaines phrases, le Suédois peut dire avec calme : je suis prêt à agir. »

Le roi de Suède examine en détail les imperfections de la conscription et les moyens d'y remédier sans trop de dépenses. Après avoir indiqué les moyens pratiques d'exécution, qui consistent essentiellement à former par la voie du sort une première levée de conscription et à augmenter l'indelta de terre d'une portion de celle de mer disponible par la marine à vapeur, l'éminent auteur termine par ces belles paroles :

« J'ai fini ce mémoire. Mon intention, en l'écrivant, a été de montrer au public comment notre armée pourrait être réorganisée, de la manière la plus conforme au but, avec le moins de dépenses possibles et en harmonie directe avec les institutions déjà en usage, de sorte qu'en cas de déclaration de guerre elle pût se mettre en campagne directement avec toutes les forces nécessaires. — Il y a eu un temps où, la paix régnant dans toute l'Europe, on voulait faire des réductions dans tout le service de la guerre et se reposer sur « une paix éternelle. » Depuis cette époque, près de vingt ans se sont écoulés, durant lesquels des fluctuations politiques se sont souvent produites, des guerres se sont succédées et des événements imprévus nous ont avertis qu'il faut nous tenir sur nos gardes. La nécessité, particulièrement pour la Suède, de songer dorénavant plus que jamais à sa défense et de ne pas souffrir que des idées obscures, ou une antipathie contre l'armée, empêchent le véritable développement de ses forces, cette nécessité est évidente, je le suppose, pour la majeure partie de la nation. Or, espérons que tout ceci sera mis sous les yeux du peuple suédois par ceux à qui il appartient de le faire ! Puisse ce peuple voir clairement que son indépendance future n'a pas d'autres moyens de se consolider ! Et puisse la nation, justement fière de ses grands souvenirs, conserver toujours l'amour de la liberté ! Je suis persuadé que cet amour l'engagera à faire volontiers les sacrifices qui sont encore nécessaires pour l'entretien de ses forces militaires, afin que celles-ci, parfaitement bien exercées et administrées, puissent, par d'illustres faits d'armes, exalter glorieusement le nom suédois. »

